

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Formation en économie 1.2			
Code	PEGC1B09SE	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	35 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	()		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC1B09SEA	Economie de l'entreprise 2	15 h / 1 C
PEGC1B09SEB	Economie appliquée 2	20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC1B09SEA	Economie de l'entreprise 2	10
PEGC1B09SEB	Economie appliquée 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie de l'entreprise 2			
Code	6_PEGC1B09SEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Approche marketing de l'entreprise et initiation à la gestion des organisations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Comprendre les fondements du marketing-management ainsi que les méthodes actuelles de gestion en entreprise

Maîtriser les éléments de base de la gestion marketing.

Comprendre le marketing tel qu'il se pratique aujourd'hui grâce à une approche dynamique du concept

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche Marketing : Étude des fondements et de la pratique contemporaine du Marketing.

Approche Management : Approche théorique et plurielle des organisations afin de bien comprendre les différents niveaux de lecture de la vie organisationnelle.

Méthodes actuelles de gestion de l'entreprise.

Démarches d'apprentissage

Démarches et méthodologie variées : cours magistral, approche interactive, approche par situations problèmes, travaux de groupes ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices formatifs, séances de questions-réponses

Sources et références

C.DEMEURE, Marketing, Aide-mémoire, DUNOD

KOTLER et DUBOIS, Marketing-Management, Pearson Education France, Paris.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de cours, sites internet ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen de juin se présente sous la forme d'un oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie appliquée 2			
Code	6_PEGC1B09SEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
 - 7.1 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

LVII. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliquer les fondements du marketing management ainsi que les méthodes actuelles de gestion en entreprise.

LVIII. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliquer les éléments de base de la gestion marketing.

LIX. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire le marketing tel qu'il se pratique aujourd'hui grâce à une approche dynamique du concept.

LX. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'expliquer le fonctionnement de l'entreprise du point de vue de la gestion de ses ressources.

LXI. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de lire et d'interpréter des informations bancaires (graphiques, tableau d'amortissement d'un crédit).

LXII. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de lire, d'expliquer et de construire des graphiques sur base de l'actualité économique et financière.

LXIII. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de résoudre des mathématiques financières sur

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Néant

Démarches d'apprentissage

Une démarche d'apprentissage est une action du formateur destinée à amener l'étudiant en formation à acquérir des savoirs, des savoirs-faire, des attitudes et à développer des compétences.

Les étudiants sont amenés à travailler en autonomie afin de conceptualiser-décontextualiser et re-contextualiser les cours.

Nous vous proposons la liste non exhaustive suivante :

- Activité extérieure
- Approche déductive
- Approche inductive
- Approche interactive
- Approche par projets
- Approche par situation-problème
- Conférence
- Cours magistral
- Emploi des nouvelles technologies
- Enseignement assisté par ordinateur
- Enseignement modulaire
- Étude de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- déterminer et expliciter l'ensemble des différents logiciels d'une suite bureautique;
- expliciter le vocabulaire de base relatif à la comptabilité à travers les exercices;
- démontrer et d'employer dans diverses situations différentes comptables et fiscales;
- commenter et critiquer une méthode d'apprentissage issue de manuels scolaires relative à l'apprentissage de la comptabilité dans le secondaire.

Sources et références

Références

- à des ressources diverses que l'enseignant a employées pour élaborer son cours et qui peuvent être utiles aux étudiants ;

- à des ressources diverses que l'enseignant conseille aux étudiants afin de développer des sujets théoriques étudiés, de s'exercer à appliquer des procédures...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre du cours : syllabus, DVD, notes de cours...

Nous vous proposons la liste non exhaustive suivante :

- Livres et/ou manuels
- Logiciels et/ou didacticiels
- Matériel didactique (mallette pédagogique, maquette 3D...)
- Notes de cours
- Présentation powerpoint
- Sites internet
- Syllabus

Relativement au référencement bibliographique, il existe une multitude de normes. Cependant, nous pouvons vous conseiller la norme APA. Afin de vous aider dans l'application de cette norme, veuillez consulter :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=10>

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de juin se présente sous la forme d'un examen écrit. Suivant l'avancement de la matière, il est possible qu'un test dispensatoire soit organisé au cours du quadrimestre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).